

COMPTE RENDU – CONSEIL D'ECOLE N° 1
Ecole Marguerite Montagne Eterville

Date	Mardi 7 novembre 2023
-------------	-----------------------

Horaires	18h15-20h15
-----------------	-------------

Présents	Excusés	Absents
Bisson Stéphane (directeur) Chloé Catillon, Lucile Bassetti, Agnès Barbanchon, Laurent Demon, Isabelle Picard Mme Blainville (PE) Mme Séon, Mme Quesnel, Mme Le Marois, Mme Peslier, Mme Roy, Mme Martin, Mme Limin, Mme Gautier, Mme Barrett (parents élus) Mme Jolivel (adjointe) Mme Gasparini (conseillère municipale)	Mme Perrette Lalande, M Saint (maire) Mme Brunel (IEN) Mme Leneveu et Mme Jaglin (parents élus)	

Ordre du jour

- Fonctionnement du conseil d'école, bilan des élections
- Règlement intérieur
- Vie scolaire, bilan de rentrée
- Projets de l'année, manifestations programmées
- Coopérative scolaire
- Point sur le projet d'école
- Phare, LPI, Adage, questionnaire harcèlement
- Sécurité, plan vigipirate
- questions et informations diverses

Relevé de conclusions

Sujet	Discussion / décision
Fonctionnement du conseil d'école	
Installation des nouveaux représentants des parents d'élèves	- Après un tour de table, accueil des représentants des parents d'élèves élus. - Retour sur cette élection du 13 octobre qui s'est déroulée exclusivement par correspondance. Sur les 189 parents inscrits sur la liste électorale, il y a eu 106 votants, 14 bulletins nuls ou blancs soit 92 suffrages exprimés. Il y avait une liste comportant 11 noms. Les six premières personnes sur cette liste ont donc été élues comme titulaires, les cinq suivantes suppléantes. - Un trombinoscope des représentantes de parents d'élèves élus va être réalisé afin qu'elles soient plus facilement identifiées par les autres parents d'élèves de l'école.
Mise en place du règlement du conseil d'école	Une information écrite du fonctionnement du conseil d'école et un règlement ont été transmis à tous les participants du premier conseil d'école.
Vote du règlement intérieur de l'école 2023/2024	Le règlement intérieur a été réactualisé pour être en conformité avec les évolutions du règlement type départemental. Il a été transmis aux différents participants à ce conseil d'école afin que chacun puisse correctement en prendre connaissance. Il est discuté et porté au vote afin d'entériner son contenu. L'ensemble des personnes présentes, destinataires de ce projet de règlement intérieur 2023/2024, le valide. Il sera donc transmis pour accord à l'inspectrice de l'éducation Nationale de la circonscription de Caen Ouest puis distribué aux familles. Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité et sera distribué la semaine prochaine (à signer).
Vie scolaire	
Effectifs	A la rentrée, il y avait 125 élèves inscrits. Tous les élèves inscrits étaient présents.. Il y a actuellement 43 élèves en maternelle et 82 élèves en élémentaire. La composition du groupe scolaire est la suivante :

	• 6 classes : 22 PS / MS – classe de Mme Catillon (12 PS et 10 MS) 21 MS/GS – classe de Mme Bassetti (8 MS et 13 GS) 21 CP/CE1 – classe de Mme Barbanchon (13 CP et 8 CE1) 21 CE1/CE2 – classe de M. Demon (10 CE1 et 11 CE2) 20 CE2/CM1 – classe de M. Bisson et Mme Perrette Lalande (10 CE2 et 10 CM1) 20 CM1/CM2 – classe de Mme Picard (7 CM1 et 13 CM2) Les effectifs sont les suivants si l'on se réfère aux niveaux d'enseignement : 12 PS, 18 MS, 13 GS, 13 CP, 18 CE1, 21 CE2, 17 CM1 et 13 CM2. Nous attendons 18 petites sections pour la rentrée prochaine. L'équipe enseignante a été modifiée. Arrivée de Mme Catillon en PS/MS, et de M Bisson et Mme Perrette Lalande en CE2/CM1 Départs de messieurs Lequitte et Ménard et de mesdames Lavau Vadée et Flambard 3 AESH (Mmes Leneveu, Gorriz et Malicki) interviennent auprès de 5 élèves à besoins spécifiques relevant de la MDPH de l'école. Nous avons eu de plus des arrivées temporaires d'enfants de familles itinérantes, pour un maximum de 13 inscriptions supplémentaires simultanées (toutes les classes ont été concernées, avec de 1 à 4 élèves supplémentaires. Cette situation a des chances de se reproduire dans le courant de l'année scolaire. La mairie réfléchit pour trouver un moyen afin qu'ils ne s'installent pas de nouveau sur cette place ni sur le parc.
Projets des classes	
Projets des classes	<u>- Maternelle :</u> Classes de Mme Catillon et Mme Bassetti • Sortie de fin d'année (thème à déterminer (mai ou juin 2024) • Bibliothèque municipale le vendredi matin (1 semaine sur deux) • Projet tennis : de la cour au court (6 à 8 séances les mardis matins période 2) • Sortie Grimposq le 10 novembre (reportée à cause de la météo => arrêté préfectoral interdisant de se rendre en forêt) • Piscine pour les MS/GS de Mme Bassetti • Cinéma de Noël : L'incroyable Noël de Shaun le mouton le lundi 11 décembre à 10h15

- Elémentaire :

Du CP au CM2 :

- Exposition Doisneau à l'Hôtel de ville de Caen
Classe de CP-CE1 et CM1-CM2
- Exposition historique sur la ville d'Eterville à l'occasion des journées du patrimoine (Merci à M Fournier)
- Marathon de l'orthographe en faveur d'une association (action de solidarité du CP au CM2). Pour cette action de solidarité, les enfants ont un nombre de mots à apprendre adaptés à leur classe d'âge ainsi que des sponsors à trouver (famille, amis, ...). **Début du second semestre**, les enfants feront la dictée. Les parents devront donner la somme d'argent correspondant à leur promesse de don multipliée par le nombre de mots correctement orthographiés par les enfants. La totalité des sommes récoltées sera ensuite remise à l'association. Il se tiendra sûrement en février.
- SOP (semaine olympique et paralympique) se déroulera du 2 au 6 avril sur la thématique de la célébration des jeux et des athlètes du monde entier. Dans le cadre de la promotion des Jeux olympiques et paralympiques 2024 à Paris, les élèves de l'ensemble des classes de l'école primaire auront une pratique renforcée du sport et aborderont des thèmes autour des valeurs de l'olympisme.
- Des créneaux piscine (piscine du Chemin Vert) ont été attribués à l'école :
 - du 15 mars au 14 juin (11 séances) pour les classes de Mme Bassetti et M Bisson les vendredis de 10h25 à 11h (horaires dans l'eau)
 - du 15 mars au 14 juin (11 séances) pour les classes de Mmes Barbranchon et Picard les vendredis de 15h10 à 15h40 (horaires dans l'eau).
- EPS : au gymnase de Carpiquet selon les besoins des classes lorsqu'il n'y a pas piscine : le gymnase/dojo est disponible le lundi après-midi. Les classes de Mme Barbranchon et de M Demon y vont en période 2, deux classes iront en période 3.

Classes de cycle 2 (Mme Barbanchon et M. Demon)

- Utilisation de la bibliothèque d'Eterville avec l'aide d'une employée de la mairie le mardi et vendredi après-midi (45 minutes).
- Pratique du chant sous forme de chorale dans la salle polyvalente.
- Permis piéton: CE2
- Correspondance entre la classe de Mme Barbanchon et la classe de Mme Lavau-Vadée de l'école de Fontaine Etoupefour
- Initiation au golf pour la classe de M Demon (juin/juillet 2024)
- Visite de la tapisserie de Bayeux (28 mars, trajet en train souhaité) => sous réserve, Mr Demon confirme bientôt
- Visite à la forêt de Grimbosq, en lien avec la biodiversité (4 juin)
- Mise en place d'un terrarium avec des escargots

Classes de cycle 3 (Mme Picard et M. Bisson/Mme Perrette Lalande)

- Cross du collège : reporté à avril (17)
- Découverte du collège de Verson (CM2) : en attente d'informations de la part du collège.
- Permis piéton : à programmer pour les CE2
- Permis Internet CM2 : à programmer
- Pratique du chant sous forme de chorale au sein de chaque classe
- Projet « école et cinéma ». Les enfants doivent se rendre trois fois dans l'année au cinéma « Le Lux » pour visionner des films qui seront travaillés en classe. « Le voyage de Marona »(23 novembre), « Shrinking man » et « chantons sous la pluie ».
- Projet d'éducation artistique et culturelle avec le conservatoire de Caen, projet apassionato : 9 interventions en classe de Mme Gloria et 3 représentations au conservatoire.
- Classe découverte à Saint Pair sur mer avec traversée de la baie du Mont Saint Michel et journée à Jersey (visite, repas typique) du 21 au 24 mai. Le budget est à finaliser. Le financement habituellement prévu correspond à 1/3 par les familles, 1/3 par la participation de l'APEE et 1/3 grâce à la subvention de la mairie et à la coopérative scolaire. Donner une fourchette de prix à l'APE.
- Watty : 3 ateliers le vendredi 1 décembre, le jeudi 11 janvier et le mardi 26 mars (sensibilisation aux économies d'énergie et ressources) + animation complémentaire :

	devenir des Smartphones le 16 février • Danse contemporaine avec Lydie Marais Balthus, 6 séances pour les ce1/ce2 et les cm1/cm2 - Echanges de services : Comme les années précédentes, des échanges de services sont mis en place dans le cadre de l'enseignement de l'anglais et de l'EPS pour le cycle 2. Un échange de service a aussi lieu en anglais et sciences entre les classes du cycle 3.
Manifestations	• Marché de Noël: 15 décembre à partir de 18h, avec des chants de Noël proposés par les classes. • Carnaval: samedi 6 avril 2024, départ à 10h30 • Fête d'école: 28 juin au soir ou 29 juin journée
• Coopérative scolaire	• Les comptes 2022/2023 de coopérative ont été vérifiés et validés par l'OCCE. Actuellement, le solde au 30 septembre de la coopérative de l'école s'élève à 8645,13€. (sans avoir comptabilisé les dons de cette année). C'est Mme Barbanchon qui est désormais mandataire. • L'APEE participera à l'ensemble des projets des classes demandant un financement ? Oui, à la hauteur des fonds récoltés.
Mise en œuvre du projet d'école	
	• Le projet d'école 2020/2025 a été validé en janvier 2020. 4 axes servaient de points de départ aux actions à mettre en place : AXE 1 : Amélioration des résultats des élèves au regard des attendus de fin de cycle AXE 2 : Réponse à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers repérés chez les élèves AXE 3 : Amélioration de la vie scolaire (relation école/famille, partenariat, ...) AXE 4 : Education artistique, culturelle et sportive et culture scientifique et humaniste Notre école est porteuse de valeurs mises en avant par deux labels E3D (école en démarche de développement durable : le projet de l'année portera sur la biodiversité) et Génération 2024 visant la promotion de la pratique sportive autour de l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (cela devrait permettre

	d'obtenir un financement pour l'atelier tennis de la maternelle)
• Protocole pHARe • Livret de parcours inclusif (LPI) • ADAGE	• Rappel du contenu de ce protocole concernant le traitement du harcèlement : - mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les parents => intervenant extérieur ? - participer aux temps forts du programme : journée non au harcèlement (9 novembre), Safer internet day (6 février) et concours non au harcèlement. - organiser dix heures d'apprentissage annuelles pour les élèves du Cp à la troisième. - Les élèves vont avoir un questionnaire (entre le 9 et le 15 novembre) pour dire s'ils ont déjà été harcelés ou non. Ils vont servir de statistiques. • Rappel de la présentation du LPI : plateforme sur laquelle les enseignants indiqueront tous les dispositifs mis en place dans la scolarité pour les élèves à besoins spécifiques. • Rappel sur la présentation d'ADAGE qui est la plateforme numérique de l'éducation nationale dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.
• Conseil des élèves et éco délégués.	• Des élections de délégués de classe et d'éco délégués auront lieu courant octobre/novembre.
• APC	Les APC offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école. Les APC ont lieu en maternelle deux fois par semaine (30 minutes) et en élémentaire à raison d'une heure par semaine de 16h30 à 17h30 en CE1/CE2 et deux fois 30 minutes en pause méridienne pour les autres classes. A noter que M. Bisson est déchargé totalement des APC dans l'année. Mme Perrette Lalande et Mme Catillon se chargeront des APC de la classe de CE2/CM1.

Sécurité et équipement

- Sécurité

Le PPMS a été remis à jour en septembre. Ce document a pour objectif de déterminer les actions des enseignants et des élèves soit en cas de nécessité de confinement dû par exemple à une explosion de matière chimique, soit dans le cas d'intrusion malveillante ou attentat (confinement ou fuite). Un exercice PPMS devait être organisé en fin de période précédente, et a été repoussé en raison de l'actualité au 17 novembre 2023.

Un exercice PPMS risque majeur sera réalisé en période 3

Un exercice incendie a été réalisé en septembre et s'est bien déroulé. Un second exercice sera réalisé en 2024.

Travaux réalisés :

- Réparation des portes des classes de CP/CE1 et CE1/CE2
- Réparation des portes de cp/ce1 et ce1/ce2
- Fenêtre bloquée

Travaux demandés :

- Travaux 2023 / 2024

- Les bacs de jardinage : ils vont être retirés ; remplacés ?
- Installation d'un téléphone dans la classe de CE2/CM1
- Raccordement du téléphone de la classe de M Demon
- Changement ou retrait balançoire maternelle : en cours, remplacement imminent ou jeu supplémentaire.
- Réparation sol amortisseur de la cour maternelle : la maie va contacter l'entreprise.
- Porte d'issue de la salle garderie bloquée : devis demandés
- Pose ou réparation de l'arrêt de la porte d'entrée de l'école maternelle
- Jeu en primaire : mettre une rambarde pour sécuriser (la mairie demande). Mettre une jardinière ? Les enseignants pensent que c'est une bonne idée.

Restauration scolaire et hygiène

- Fonctionnement de la garderie et de la cantine à la rentrée 2023

- La garderie a lieu le matin dans la classe atelier en maternelle, idem le soir pour les élémentaires et dans la salle de motricité pour les maternelles.
- Il y a deux salles distinctes de restauration : une pour les maternelles, l'autre pour les élémentaires qui mangent sur deux services.
- Des modifications ont été réalisées à plusieurs reprises en raison d'absences de personnels.

Questions et informations diverses

Régalo-mètre mis en place sur certaines périodes pour que les enfants puissent évaluer la qualité des repas : Attente d'un retour de la part de la société.

Le panneau de basket : Difficile de trouver une entreprise qui accepte de poser le panneau qu'elle n'a pas fourni. Il serait préférable de recommander un nouveau panneau avec la pose comprise (sur le budget 2024). En revanche l'emplacement du panneau de basket ne peut pas être fait n'importe où (pas sur les murs de l'école).

Pourquoi ne pas revendre l'ancien panneau ? La question se pose du financement du panneau. (Coop ou budget mairie)

Conseil municipal des enfants : Une présentation a eu lieu. Les inscriptions des enfants de CM1 et CM2 se terminaient le 6 novembre, un délai supplémentaire a été accordé. L'élection aura lieu le 16 novembre au matin.

Mme Marcheron, sera présente lors de cette élection.

Pour le 11 novembre, des enseignants seront présents et une marseillaise sera préparée en classe.

Idée des galettes avec les cartes : Idée confirmée. Il faut penser à les commander. L'APE s'occupe de gérer ça.

Prévoir un calendrier (possibilité de recommander une carte ?

Les viennoiseries : Après les galettes

Emargement

Nom	Signature	Nom	Signature
M Bisson		Mme Séon (T)	
Mme Catillon		Mme Gautier (T)	
Mme Bassetti		Mme Peslier (S)	
Mme Barbanchon		Mme Quesnel (S)	
M Demon		Mme Le Marois (S)	
Mme Picard		Mme Jolivel	
Mme Martin (T)		Mme Gasparini	
Mme Limin (T)		Mme Blainville	
Mme Roy (T)			
Mme Barrett (T)			